

Devoir surveillé n°4	Date : 03/05/2014
Matière : Comptabilité et mathématiques financières	Coefficient : 4
Branche : Sciences économiques et de Gestion	Filière : S.E.G
Professeur : H-YACHMI	Durée : 2 Heures

L'entreprise « SANI-BELLE », spécialisée dans la production des articles sanitaires. Elle vous communique les informations suivantes, afin d'effectuer certains travaux comptables :

I- Questions à choix multiples : Pour chacune des propositions, indiquez la bonne réponse. (2 pts)

A – La **domiciliation** est l'adresse de la banque du client :

Vrai Faux

B – Le **billet à ordre** est une reconnaissance de dette établie par le tireur (le fournisseur) :

Vrai Faux

II- Comptabilité:

- 02/04 : Vente d'articles au client SAFI, facture n°V45, MB : 150 000 DH, remise 5%, escompte 2%, T.V.A 20%, port débours 450 DH, T.V.A 14%. Règlement :
 - Le quart par chèque bancaire n°Q2145 ;
 - Le reste par deux lettres de changes, acceptées le même jour : LC n°01 de 20 000 DH au 30/04/2014 et LC n°02 du reste au 30/05/2014 ;
- 04/04 : Vente d'articles au client KADIRI, facture n°V47, MB : 120 000 DH, remise 3%, escompte 1%, port 450 DH, T.V.A 20%. Règlement par lettre de change n°03 au 30/04, envoyée pour acceptation ;
- 05/04 : Achat de matières premières, facture n°A14 : M.B : 95 000 DH, escompte 2%, remise 10%, port : 250 DH, T.V.A 20%. Règlement de 25% par virement bancaire et le reste par acceptation d'une lettre de change au 30/04/2014 ;
- Retour de la lettre de change n°03, acceptée ;
- 07/04 : Endossement de la lettre de change n°01 à l'ordre du fournisseur Yamani en règlement d'une dette de 75 000 DH, le reste est versé par chèque bancaire n°Q5421 ;
- 10/04 : Retour par SAFI d'articles pour un M.B de 25 000 DH. Avoir n°AV12 ;
- 15/04 : Remise à l'escompte, auprès de la BQM, de la LC n°02 ;
- 20/04 : Bordereau d'escompte concernant la remise du 15/04, aux conditions suivantes :
 - Taux d'escompte : 11% avec un jour de banque ;
 - Commissions (HT) : 100 DH ;
 - T.V.A : 10%.
- 24/04 : Avoir n°Av21 concernant une ristourne trimestrielle de 5% sur le chiffre d'affaires réalisé avec le client KADIRI est qui s'est élevé à 2 500 000 DH (HT) ;
- 27/04 : Remise à l'encaissement de la L.C n°03 ;
- 02/05 : Avis de crédit n°D1245, concernant la remise du 27/04, commissions (HT) : 50 DH ;

Travail à faire n°2 :

- 1) Établir les corps des factures n°V45, V47, A14, AV12et AV21 ; (6 pts)
- 2) Enregistrer les opérations réalisées, dans le journal de l'entreprise « CASA-SANI ». (12 pts)